



Organisé dans le cadre du festival « Saujon un bel été 1900 »
Édition 2026, le dimanche 28 juin, au Parc des Thermes

Article 1 — Objet

Dans le cadre du festival « Saujon, Un bel été 1900 », l'organisateur met en place un concours intitulé « Le Plus Beau Pique-nique 1900 sur l'Herbe ».

Ce concours a pour objectif de valoriser l'esthétique, l'élégance et l'esprit des pique-niques inspirés de la Belle Époque et du début du XXe siècle.

Les participants sont invités à recréer un pique-nique d'époque à travers :

- Les costumes
- La décoration du piquenique
- La vaisselle, les objets utilisés
- L'ambiance générale,
- Les produits du piquenique

Le lieu du pique-nique défini pour le concours est le parc des thermes le dimanche 28 juin de 11h à 15h.

L'organisateur, proposera des animations dans le cadre de l'évènement (liste à retrouver sur le programme du festival)

Article 2 — Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure accompagnée d'un représentant légal.

La participation est gratuite, sous réserve de s'être inscrit sur le site dédié ou par mail à evenementiel@saujon.fr

Les participants peuvent concourir individuellement, en famille, ou en groupe.

Chaque groupe désigne un représentant référent lors de l'inscription.

Article 3 — Inscriptions

Les inscriptions peuvent se faire :

- En ligne avant le festival,
- Ou directement sur place dans la limite des places restant disponibles.

Les participants devront fournir :

- Nom et prénom du référent,
- Nombre de participants,
- Coordonnées du référent à contacter
- Éventuellement un nom de groupe.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants. Il remettra un carton numéroté à chaque inscrit dès 11h à l'entrée du parc des thermes

Article 4 — Thème et esprit du concours

Les installations devront s'inspirer du début du XXe siècle (environ 1890–1914).

Sont notamment encouragés :

- Vêtements d'inspiration Belle Époque,
- Nappes et accessoires anciens,
- Paniers en osier,
- Vaisselle traditionnelle, objets anciens suggérant le thème
- Mobilier pliant d'époque,
- Accessoires élégants ou champêtres.

Les éléments manifestement modernes devront être dissimulés autant que possible.

L'organisateur encourage une interprétation festive, élégante et familiale du thème.

Article 5 — Déroulement

Les participants devront être installés avant 12h. Le jury passera entre 12h30 et 14h afin d'évaluer les installations. Les participants devront être présents lors du passage du jury.

La remise des prix aura lieu à 17h en amont du concert d'harmonie 1900 dans le Jardin.

Article 6 — Critères d'évaluation

Le jury évaluera les participants selon les critères suivants :

| Critères | Pondération |
|------------------------------------|--------------------|
| Esthétique générale du pique-nique | 8 /20 |
| Respect du thème Belle Époque | 4 /20 |
| Costumes et accessoires | 4 /20 |
| Originalité et créativité | 2 /20 |
| Ambiance et mise en scène | 2 /20 |

Les trois meilleures participations seront sélectionnées et bénéficieront d'un prix à l'issue du concours.

Article 7 — Composition du jury

Le jury sera composé de représentants :

Il se composera de membre de l'équipe d'organisation, de membres de l'association « Rochefort en Histoire », d'un(e) élue de la ville de Saujon, d'un représentant des thermes.

Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel

Article 8 — Récompenses

Les trois gagnants recevront des récompenses offertes par les partenaires et l'organisation du festival.

- 4 Voyage offert à bord du train des mouettes sur la saison été automne 2026
- 2 Places à l'espace Philae des Thermes de Saujon
- 4 places aux spectacles de votre choix pour une programmation artistique de la salicorne (septembre à Décembre 2026)

Les prix ne pourront donner lieu à aucun échange ni contrepartie financière.

Article 9 — Sécurité et respect du site

Les participants s'engagent à :

- Respecter le site du festival,
- Maintenir leur espace propre,
- Utiliser du matériel non dangereux,
- Respecter les consignes de sécurité et les autres festivaliers.

Sont interdits :

- Feux ouverts,
- Objets dangereux,
- Installations susceptibles de gêner la circulation ou la sécurité.

Chaque participant demeure responsable de ses effets personnels.

Article 10 — Droit à l'image

Dans le cadre du concours et du festival, les participants autorisent l'organisateur à photographier et filmer les installations et les participants.

Les images pourront être utilisées à des fins de communication et de promotion du festival sur tous supports, sans compensation financière.

Les participants qui ne souhaitent pas apparaître sur les supports de communication devront le signaler lors de l'inscription.

Article 11 — Annulation ou modification

L'organisateur se réserve le droit :

- De modifier le présent règlement,
- De reporter,
- Ou d'annuler le concours en cas de force majeure ou de nécessité d'organisation.

Article 12 — Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui sera remis signé le dimanche 28 juin aux organisateurs en amont de l'installation.



Coupon de participation au concours Pique-Nique 1900

- Nom et prénom du référent :
- Nombre de participants :
- Coordonnées du référent à contacter :
- Éventuellement un nom de groupe :

Date et Signature du participant :

